

OFI Invest ESG Equity Climate Focus

Parts OFI Invest Actions Climat

FR0013414414

31/10/2025

Commercialisé en FR 

Étoiles Six Financial Information⁽²⁾ -

Actions thème environnement

Orientation de gestion

Ce fonds actions vise une performance supérieure au Stoxx Europe 600 ex UK Dividendes Nets Réinvestis sur un horizon de placement de 5 ans minimum. Il est investi dans les sociétés européennes les plus engagées sur les thèmes environnementaux. Il favorise également les acteurs ayant une démarche active dans la transition énergétique et écologique.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
24/04/2019

Date de lancement de la part
24/04/2019

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions internationales

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFECCPO FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,50%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,41%

Indice de référence
STOXX® Europe 600 ex UK

▶ Actif net du fonds	184,76 M€				
▶ Actif net de la part	100,04 M€				
▶ Valeur liquidative	141,88 €				
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	<table> <tr> <th>Fonds</th><th>Indice</th></tr> <tr> <td>0,67%</td><td>2,35%</td></tr> </table>	Fonds	Indice	0,67%	2,35%
Fonds	Indice				
0,67%	2,35%				

Gérants



Arnaud Bauduin



Françoise Labbé

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

Profil de risque⁽³⁾



Durée de placement

Supérieur à 5 ans

SFDR⁽³⁾

Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,8	6,4
▶ Couverture note ESG	100,0%	99,9%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ESG Equity Climate Focus Parts OFI Invest Actions Climat

FRO013414414


 Performances &
risques

31/10/2025

Evolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 30/10/2020)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	4,11	15,74	-11,63
1 mois	0,67	2,35	-1,68
3 mois	0,65	5,04	-4,39
6 mois	4,72	9,25	-4,52
1 an	2,46	15,53	-13,08
2 ans	20,12	38,34	-18,22
3 ans	23,07	50,53	-27,46
5 ans	23,64	88,68	-65,04
8 ans	-	-	-
10 ans	-	-	-
Lancement	41,88	71,70	-29,82

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	-	-	-	-	-	14,00	17,78	-21,84	13,01	1,74
Indice	-	-	-	-	-	-1,99	24,91	-11,03	17,48	6,93
Relatif	-	-	-	-	-	15,99	-7,13	-10,81	-4,47	-5,19

Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années⁽¹⁾

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	3,46	8,20	7,42	6,43	-1,56	0,85	7,64	7,56
2022	-13,18	-6,02	-12,19	-10,71	-4,07	-4,02	6,87	10,47
2023	11,17	9,74	2,05	2,39	-8,08	-3,16	8,37	7,97
2024	4,75	8,21	0,82	0,28	3,35	2,10	-6,79	-3,49
2025	-1,49	6,19	4,99	3,41	-0,01	2,97	-	-

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	15,00	14,59	-17,53	-16,03	-	-	3,78	-3,18	0,00	0,99	-0,23
3 ans	15,33	13,68	-18,79	-16,03	-	-	4,64	-1,41	0,24	1,07	-0,15
5 ans	15,85	14,11	-28,95	-21,60	-	-	5,61	-1,52	0,08	1,05	-0,16
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Création	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest ESG Equity Climate Focus Parts OFI Invest Actions Climat

FRO013414414

31/10/2025



Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	21,5	15,2
Technologie	14,3	9,8
Santé	10,6	12,1
Banques	8,9	10,7
Energie	6,7	3,8
Produits chimiques	6,1	2,5
Construction et matériaux	5,8	4,1
Aliments, boissons et tabac	4,9	4,5
Services aux collectivités	4,8	3,8
Produits et services de consommation	4,5	5,3
Assurance	4,4	6,1
Commerce de détail	1,8	0,7
Automobiles et pièces	1,3	2,0
Télécommunications	1,1	2,3
Services financiers	0,8	2,9
Voyages et loisirs	-	0,5
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	0,5
Médias	-	0,5
Immobilier	-	0,7
Ressources de base	-	0,8
Autres	-	11,1
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,5	-

► Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %

 COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	4,5
FR Construction et matériaux	
 SAP	4,3
DE Technologie	
 ASML HOLDING NV	4,2
NL Technologie	
 INFINEON TECHNOLOGIES AG	4,2
DE Technologie	
 PRYSMIAN	4,2
IT Biens et services industriels	

► Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	26,4	20,0
Allemagne	22,6	18,2
Italie	11,0	6,5
Suisse	11,0	17,9
Pays-Bas	7,2	11,7
Danemark	6,3	3,8
Espagne	3,7	6,8
Finlande	3,5	2,4
Royaume-Uni	2,9	0,0
Suède	1,7	6,4
Irlande	1,1	0,9
Portugal	0,0	0,4
Pologne	-	0,9
Autres Pays	-	4,2
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,5	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	75,8
CHF	12,1
DKK	6,3
Autres devises	5,7

► Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	0,0
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	3,1
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	96,9

► Profil / Chiffres clés

Nombre d'actions	47
Taux d'exposition actions (%)	97,5

(4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest ESG Equity Climate Focus Parts OFI Invest Actions Climat

FR0013414414

31/10/2025



► Commentaire de gestion

Le mois d'octobre n'a pas vécu au rythme des statistiques macroéconomiques américaines en raison du « shutdown » de l'administration, mais il a vu les indices actions progresser à la faveur d'« accords » avec la présidence Trump et de la baisse des taux directeurs de la FED, inquiète de la tendance du marché du travail. Le secteur pharmaceutique a rebondi violemment grâce à l'accord de Pfizer (puis d'autres groupes) sur les prix des médicaments, mais la hausse a été très rapidement effacée. Le mouvement haussier du marché a été entretenu par une certaine détente entre Etats-Unis et Chine et surtout, une fois de plus, par la poursuite de la course aux investissements dans l'IA. Les interrogations sur l'existence d'une bulle se multiplient, le consensus semble convaincu que non. Les résultats des entreprises européennes pour le troisième trimestre manquent globalement de relief (à la différence des américaines) ouvrant la voie à des réactions erratiques des cours et des révisions rarement positives des perspectives bénéficiaires.

Le portefeuille a réalisé une performance inférieure à celle de l'indice Stoxx Europe 600 ex-UK DNR au cours du mois.

L'allocation sectorielle a été légèrement favorable mais la sélection de titres a été très négative. Technip Energies a subi des prises de profit après un excellent parcours, les nouvelles récentes ne faisant que confirmer une tendance positive de ses performances. Saint Gobain a communiqué des objectifs à moyen terme encourageants capitalisant sur une stratégie claire et crédibilisée par les exercices passés, mais les marchés de la construction manquent encore de dynamisme pour attirer de nouveaux investisseurs. Enfin, Dassault Systèmes a déçu sur ses résultats trimestriels et sa faible valorisation n'a pas protégé le titre. En revanche, nous noterons les belles performances de Metso et Sandvik portés par une demande solide dans les équipements miniers, AstraZeneca par son accord avec l'administration américaine ou Prysmian qui bénéficie d'une position de force aux Etats-Unis pour répondre aux besoins d'électrification.

En raison de la situation politique, nous avons réduit l'exposition aux valeurs françaises en tout début de mois. Nous avons aussi pris des profits sur des valeurs qui ont connu un très bon parcours récemment comme Sandvik, Technip ou ASML. Nous avons profité du repli des valeurs financières pour réduire la sous exposition. Nous avons vendu la position sur SIG à cause d'une visibilité réduite.

OFI Invest ESG Equity Climate Focus Parts OFI Invest Actions Climat

FR0013414414

31/10/2025

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	14/03/1997
Principaux risques	Perte en capital - Actions - Lié à la détention de petites valeurs - Change - Contrepartie - Taux - Crédit
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Grant Thornton
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	J + 2 12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	-
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

OFI Invest ESG Equity Climate Focus Parts OFI Invest Actions Climat

FR0013414414

31/10/2025

► Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.	SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.	RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.	RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.
TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.		

OFI Invest ESG Equity Climate Focus Parts OFI Invest Actions Climat

FR0013414414

31/10/2025

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.